

Activités et dépenses des ministères et organismes fédéraux, 1999-2000

Affaires indiennes et du Nord Canada

Éducation

En 1999-2000, Affaires indiennes et du Nord Canada a alloué 160 476 808 dollars pour les collectivités cries, inuites et naskapie en vertu de la CBJNQ et de la CNEQ et au titre des programmes fédéraux.

Le Ministère a consacré 74 853 295 dollars aux dépenses en éducation qui comprennent :

Cette somme exclut le dernier versement de 400 000 dollars au gouvernement du Québec à titre de participation fédérale au financement de la construction de la route d'accès à Waskaganish.

- le coût des services éducatifs et des infrastructures scolaires pour la Commission scolaire crie, la Commission scolaire Kativik, et la Commission scolaire Central Québec qui dessert les Naskapis — les sommes sont versées par l'entremise du ministère de l'Éducation du Québec — et le financement direct d'AINC pour le postsecondaire.

Population

Au 30 juin 1999, 21 910 personnes étaient bénéficiaires des conventions comprenant 12 674 Cris répartis dans neuf collectivités, 8 510 Inuits, dans 14 municipalités nordiques et 726 Naskapis, regroupés dans une seule collectivité.

	Cris	Inuits	Naskapis	Total
Services éducatifs	49 812 446 \$	13 473 376 \$	1 952 449 \$	65 238 271 \$
Infrastructures scolaires	3 487 419	3 713 496	246 867	7 447 782
Postsecondaire	273 470	62 754	40 175	376 399
Total	53 573 335 \$	17 249 626 \$	2 239 491 \$	73 062 392 \$
Nombre d'étudiants *	5 375	2 919	198	6 492

* Les chiffres pour l'année scolaire 1999-2000 incluent les étudiants de niveaux pré-scolaire à secondaire, et sont fournis par le ministère de l'Éducation du Québec.

- 299 402 dollars à l'Institut culturel Avataq pour les Inuits, et 194,376 \$ à la Confédération des centres culturels et éducatifs des Premières nations / Association nationale des centres culturels et éducatifs pour le Centre culturel des Cris de la Baie James ; et
- 1 297 065 dollars au titre des programmes d'emploi d'AINC pour les jeunes Inuits et des Premières nations découlant de la Stratégie Emploi Jeunesse du gouvernement fédéral, comme suit :

	Cris	Inuits	Naskapis	Total
Camps d'été en sciences et en technologie	45 021 \$	52 873 \$	1 673 \$	99 567 \$
Alternance études-travail	219 051	183 353	9 013	411 417
Placement carrière-été	278 148	154 336	11 033	443 517
Expérience de travail	210 764	131 800	néant	342 564
Total	752 984 \$	522 362 \$	21 719 \$	1 297 065 \$

Immobilisations, fonctionnement et entretien

En 1999-2000, 70 347 846 dollars ont été consacrés aux immobilisations, au fonctionnement et à l'entretien ainsi qu'à des projets d'infrastructures dans les collectivités crie, inuites et naskapie, soit 17 559 953 dollars pour les immobilisations, 43 717 054 dollars pour le fonctionnement et l'entretien, et 9 070 839 dollars pour réaliser des travaux d'infrastructures. La ventilation de ces dépenses par groupe de bénéficiaires est la suivante :

Les Cris

- 16 324 053 dollars en subventions d'immobilisations (incluant 2,6 millions de dollars pour financer l'achat de véhicules, matériel et équipements de communication reliés à la protection contre l'incendie, et 3,78 millions de dollars pour la construction et la rénovation de postes de police dans toutes les collectivités crie);
- 40 754 054 dollars pour les le fonctionnement et l'entretien des collectivités;
- 369 000 dollars à l'Administration régionale crie pour compléter l'achat de divers équipements de lutte contre l'incendie pour les collectivités crie et 201 499 dollars pour couvrir les coûts de formation des Cris en protection contre l'incendie et en recherche et sauvetage aquatiques;
- 24 000 dollars pour compléter le raccordement de la clinique médicale au réseau d'aqueduc et d'égouts de Waskaganish;
- 90 000 dollars pour le fonctionnement et l'entretien du centre communautaire de Chisasibi;
- 192 000 dollars pour l'achat d'équipements servant à augmenter la capacité de pompage du réseau d'aqueduc à Mistissini, et 240 000 dollars pour poursuivre des travaux de rénovation des infrastructures municipales de la collectivité;

- 105 000 à l'Administration régionale crie pour couvrir les coûts d'une étude sur la gestion des déchets dans les collectivités crie de la côte est de la Baie James; et
- 29 840 dollars pour l'achat d'un véhicule de service pour répondre aux besoins de la centrale électrique de Waskaganish.

Les Inuits

AINC a octroyé à la Société Makivik 7 819 500 dollars pour les travaux d'infrastructures suivants :

- 7 612 000 dollars en vertu du Programme des infrastructures maritimes du Nord québécois; cette somme inclut des fonds supplémentaires pour financer l'achat d'un deuxième lot de véhicules lourds afin d'accélérer les travaux d'infrastructures;
- 57 500 dollars à titre de versement annuel pour la collectivité de Chisasibi en vertu de l'Entente sur le logement des Inuits (1996-2006) destinée à répondre aux besoins de la population inuite de la région en matière de logement; et
- 150 000 dollars pour couvrir une partie des coûts de l'agrandissement du Centre de recherche du Nunavik.

Les Naskapis

- 1 235 900 dollars en subventions d'immobilisations aux Naskapis; et
- 2 963 000 dollars pour le fonctionnement et l'entretien de la collectivité.

Électricité

En 1999-2000, la construction de la route d'accès a retardé les nouvelles discussions sur les modes d'alimentation en électricité à Waskaganish. AINC a alloué 3 324 352 dollars aux dépenses en électricité à Waskaganish.

Développement social

AINC a consacré 2 764 542 dollars aux services d'assistance sociale pour Mistissini, Waswanipi et Kawawachikamach, incluant 700 dollars pour l'évacuation, en juillet 1998, des sinistrés à Eastmain. Dans les autres collectivités situées sur le territoire de la CBJNQ, ces services sont assurés par le gouvernement du Québec. Les sommes versées par le Canada sont réparties comme suit :

Eastmain	700\$
Mistissini	981 988
Waswanipi	907 620
Kawawachikamach	874 234
Total	2 764 542\$

Le gouvernement fédéral apporte également son soutien au développement social des collectivités en finançant des initiatives vouées à la promotion de la santé et à l'amélioration de la qualité de la vie par l'entremise de la Stratégie nationale pour l'intégration des personnes handicapées (SNIPH) et de l'Initiative fédérale en matière de violence familiale (IVF). Les sommes suivantes ont été versées en 1999-2000 :

	Cris	Inuits	Naskapis	Total
SNIPH	19 559\$	25 744\$	1 764\$	47 067\$
IVF	112 001	169 200	11 635	292 836
Total	131 560\$	194 944\$	13 399\$	339 903\$

Développement économique

AINC participe au développement économique des Autochtones en finançant directement des Organismes de développement économique communautaire (ODEC) et d'autres organismes à caractère sectoriel. Ces organismes offrent une aide technique et financière à la réalisation de projets reliés au développement économique. En 1999-2000, le Ministère a octroyé :

	Cris	Inuits	Naskapis	Total
Total	1 232 806\$	870 441\$	52 623\$	2 155 870\$

Le montant alloué aux Cris comprend 381 880 dollars pour l'Association crie des trappeurs et 35 600 dollars versés à l'Administration régionale crie pour supporter les activités reliées à l'art et à l'artisanat crie.

Environnement

Au cours de 1999-2000, l'Administration régionale crie a reçu 423 509 dollars d'AINC pour des projets issus du Répertoire des préoccupations environnementales et plan d'assainissement dans les collectivités cries.

Ainsi, des travaux de caractérisation ont été complétés à Chisasibi, Mistissini, Wemindji et Nemiscau. Un site sur la route d'accès de Waskaganish a été restauré et l'élimination des installations d'entreposage de produits pétroliers à Eastmain a été complétée. Des suivis de la qualité de l'eau souterraine ont également été effectués pour des sites de disposition de déchets et d'autres sites contaminés dans plusieurs collectivités cries. Finalement, une base de données géo-référencée a été élaborée et mise sur pied, pour les bureaux de l'ARC, notamment pour gérer les données recueillies au fil des ans dans le cadre du Répertoire.

AINC a alloué 58 483 dollars pour couvrir les coûts de restauration et de caractérisation de deux sites à Waskaganish. Des réservoirs de collecte des huiles usées ont également été installés à Nemiscau et à Mistissini. AINC a versé 98 832 dollars pour terminer des travaux de caractérisation et de suivi de la qualité de l'eau souterraine sur deux sites contaminés par des produits pétroliers à Kawawachikamach et pour compléter l'installation de réservoirs hors sol de collecte et de stockage d'huiles usées et autres produits dangereux dans la collectivité.

Inscription des Indiens

AINC ainsi que les Cris et les Naskapis sont responsables de l'inscription des Indiens. Au cours de 1999-2000, le Ministère a versé 95 817 dollars aux Cris et 4 481 dollars aux Naskapis pour leur participation au maintien du registre.

Enregistrement des terres des Cris et des Naskapis

En 1999-2000, le registraire central a complété, en collaboration avec les collectivités crie et naskapie, l'ouverture de tous les bureaux locaux d'enregistrement; les neuf bureaux crie et le bureau naskapi sont maintenant pleinement opérationnels.

La collectivité de Mistissini a mis de l'avant un projet pilote sur l'informatisation des entrées aux différents registres du service. Ce système informatisé est maintenant accessible à toutes les collectivités qui désirent s'en prévaloir. Un séminaire sur l'utilisation de ce logiciel a été tenu à Mistissini, en septembre 1999, à l'intention des régistrateurs locaux cris et naskapi et a entraîné une dépense de 18 000 dollars pour AINC. De la formation a aussi été dispensée sur les aspects légaux de la réglementation sur l'enregistrement et sur la désignation et de représentation d'intérêts.

Par ailleurs, des photos aériennes ont été réalisées durant l'année et des plans d'enregistrement ont été produits pour les collectivités de Nemiscau, de Mistissini, d'Oujé-Bougoumou et de Waswanipi ainsi que des mosaïques en couleurs et de la cartographie pour ces mêmes collectivités.

Initiatives de « Rassembler nos forces : le plan d'action du Canada pour les questions autochtones »

Donnant suite aux initiatives de « Rassembler nos forces », AINC a alloué les fonds suivants à la réalisation de projets dans les collectivités cries, inuites et naskapie, en 1999-2000 :

Réforme de l'éducation

- 728 492 dollars à la Commission scolaire crie, 592 122 dollars à la Commission scolaire Kativik et 36 000 dollars à la Commission scolaire Central Québec pour le bénéfice des Naskapis, afin de renforcer les habilités en matière de gestion et d'exercice des pouvoirs dans le domaine de l'éducation, améliorer l'efficacité de l'enseignement en classe, encourager la participation des collectivités et des parents, et soutenir le passage de l'école au marché du travail.

Accélération des travaux d'aqueduc et d'égouts

- 240 000 dollars afin de poursuivre les travaux de rénovation des infrastructures municipales entrepris à Mistissini en procédant à l'installation et à la mise en opération d'une station sanitaire; 1 million de dollars représentant les coûts de la phase I d'un projet de construction d'étangs aérés pour le traitement des eaux usées à Nemiscau; 500 000 dollars pour effectuer des travaux d'agrandissement de l'usine de traitement d'eau à Waskaganish.

Réforme de la sécurité du revenu

- 69 080 dollars pour dispenser de la formation sur l'utilisation d'un ordinateur à certains membres de la collectivité de Kawawachikamach en recherche d'emploi ou d'informations relatives au marché du travail.

Exercice des pouvoirs, d'administration et de reddition des comptes (auparavant Développement des capacités reliées à la gouvernance)

- 25 000 dollars pour couvrir les coûts de formation de jeunes Cries de Waskaganish dans les domaines de la production vidéo, du journalisme et des relations avec les médias, et 66 500 dollars pour développer et élaborer des programmes de formation en matière d'exercice des pouvoirs, de gestion et de comptabilité financière aux gestionnaires, conseillers et employés de la Nation crie de Chisasibi;
- 84 741 dollars pour deux projets soumis par la Société Makivik, l'un pour améliorer les compétences en gestion et en comptabilité des membres de la direction et des employés de l'Association des chasseurs, des pêcheurs et des trappeurs du Nunavik et aider à définir les rôles des différents organismes du Nunavik voués à la gestion de la faune, l'autre, pour accroître les compétences en gestion des Corporations foncières inuites;
- 30 000 dollars à la Nation Naskapi de Kawawachikamach afin de développer un logiciel de comptabilité et de gestion financière et administrative.

Fonds pour la création de possibilités économiques et Initiative pour l'acquisition de ressources

- 75 000 dollars pour financer la construction d'un village culturel cri à Eastmain, 3 750 dollars pour aider à démarrer une entreprise dans le domaine de l'audio-visuel à Oujé-Bougoumou, 50 000 dollars à titre de participation financière à la construction d'un poste d'essence à Mistissini, et 25 000 dollars à une entreprise en construction de Chisasibi pour l'achat d'un véhicule lourd.

Autre soutien financier

L'administration régionale crie a reçu du Ministère 557 500 dollars servant à couvrir les frais liés aux négociations entourant la mise en oeuvre de la CBJNQ et 65 000 dollars pour couvrir les coûts d'une étude de faisabilité sur la mise sur pied de l'Association crie d'art et d'artisanat. AINC a aussi versé 45 000 dollars à Mistissini pour terminer un projet visant l'informatisation du Service d'enregistrement des terres (Land Registry Service).

La Nation Naskapi de Kawawachikamach s'est vue octroyer 14 190 dollars pour les négociations du renouvellement de l'entente sur le fonctionnement et l'entretien de la collectivité.

La Société Makivik a reçu 291 573 dollars d'AINC pour couvrir les coûts reliés à la mise en oeuvre de la CBJNQ. Elle a également reçu 133 450 dollars pour, d'une part, réaliser le projet "Anchorage" qui consiste à recueillir auprès des aînés des informations sur les routes et les points d'ancrage sécuritaire traditionnellement fréquentés et, d'autre part, couvrir des coûts de traduction en français de produits de communication à l'occasion du 25e anniversaire de la signature de la CBJNQ.

Enfin, la Société Makivik s'est vue allouer 7 000 dollars pour couvrir une partie des coûts de formation en développement professionnel des employés du Centre de recherche du Nunavik et 5 000 dollars à l'Administration régionale Kativik pour produire du matériel promotionnel sur les programmes visant à améliorer l'intégration des jeunes du Nunavik au marché du travail.

Projets communautaires au Nunavik

AINC a octroyé une somme de 456 735 dollars pour appuyer la collectivité de Kangiqsualujjuaq et la région du Nunavik dans leur processus de reconstruction à la suite de l'avalanche survenue le 1er janvier 1999. Ces initiatives ont été conçues en vue d'apporter un soutien particulier à la collectivité et d'avoir un effet durable. Elles s'adressent aux jeunes, aux aînés, aux femmes et aux Rangers canadiens, et portent sur la création d'emplois et sur l'environnement.

Commission du Nunavik

En novembre 1999, le Nunavik, le Québec et le Canada signaient un accord politique pour établir la Commission du Nunavik chargée de proposer une forme de gouvernement au Nunavik. En 1999-2000, AINC a versé 160 000 dollars à titre de contribution fédérale pour cette commission tripartite.

Commission crie-naskapie

AINC a versé, au cours de 1999-2000, 725 745 dollars à la Commission crie-naskapie pour financer ses activités ainsi que la production du rapport biennal 2000 de la Commission sur la mise en application de la Loi sur les Cris et les Naskapis du Québec.

AINC, DÉPENSES (\$) 1999-2000

	Cris	Inuits	Naskapis	Total
Éducation				
Services éducatifs	49 812 446 \$	13 473 376 \$	1 952 449 \$	65 238 271 \$
Immobilisations scolaires	3 487 419	3 713 496	246 867	7 447 782
Assistance au postsecondaire	273 470	62 754	40 175	376 399
Centres culturels	194 376	299 402	s/o	493 778
Programmes d'emploi	752 984	522 362	21 719	1 297 065
	<u>54 520 695</u>	<u>18 071 390</u>	<u>2 261 210</u>	<u>74 853 295</u>
Immobilisations	16 324 053	s/o	1 235 900	17 559 953
Fonctionnement et entretien	40 754 054	s/o	2 963 000	43 717 054
Projets liés aux infrastructures	1 251 339	7 819 500	néant	9 070 839
	<u>58 329 446</u>	<u>7 819 500</u>	<u>4 198 900</u>	<u>70 347 846</u>
Électricité Waskaganish	3 324 352	s/o	s/o	3 324 352
Développement social				
Assistance social	1 890 308	s/o	874 234	2 764 542
Programmes SNIPH-IVF	131 560	194 944	13 399	339 903
	<u>2 021 868</u>	<u>194 944</u>	<u>887 633</u>	<u>3 104 445</u>
Développement économique	1 232 806	870 441	52 623	2 155 870
Environnement	481 992	s/o	98 832	580 824
Inscription des Indiens	95 817	s/o	4 481	100 298
Initiatives «Rassembler nos forces»				
Réforme de l'éducation	728 492	592 122	36 000	1 356 614
Travaux d'aqueduc et d'égouts	1 740 000	néant	néant	1 740 000
Réforme de l'aide sociale	néant	néant	69 080	69 080
Exercice des pouvoirs	91 500	84 741	30 000	206 241
Possibilités économiques	153 750	néant	néant	153 750
	<u>2 713 742</u>	<u>676 863</u>	<u>135 080</u>	<u>3 525 685</u>
Autre soutien financier	672 500	437 023	14 190	1 123 713
Projets communautaires inuits	s/o	456 735	s/o	456 735
Commission du Nunavik	s/o	160 000	s/o	160 000
Total partiel	<u>123 393 218</u>	<u>28 686 896</u>	<u>7 652 949</u>	<u>159 733 063</u>
Enregistrement des terres/Séminaire	s/o	s/o	s/o	18 000
Commission crie-naskapie	s/o	s/o	s/o	725 745
Total				160 476 808 \$

Société canadienne d'hypothèques et de logement

La Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), en collaboration avec AINC, intervient directement auprès des collectivités criées et naskapie par l'entremise de son programme de logement subventionné prévu à l'article 95 de la *Loi nationale sur l'habitation*.

Le programme de logement à l'intention des Inuits est administré par la Société d'habitation du Québec en vertu d'ententes fédérales-provinciales qui en déterminent le partage des frais.

En 1999-2000, le parc immobilier des Cris s'est vu doté de 40 nouveaux logements subventionnés, alors que celui des Naskapis s'enrichissait de quatre nouveaux logements.

De plus, afin d'accroître l'autonomie des personnes âgées de la collectivité naskapie, la SCHL lui a versé 19 328 dollars pour l'adaptation de huit logements.

Dans le cadre de la Stratégie Emploi Jeunesse, la SCHL a également octroyée une aide financière permettant à quatre jeunes Cris et à deux jeunes Inuits d'acquiescer de l'expérience dans le domaine de l'habitation au sein de leur collectivité.

Enfin, trois sessions de formation touchant les conseils à la clientèle, la gestion immobilière et la gestion des arrérages et collecte de loyers ont été données aux responsables de l'habitation des différentes collectivités criées.

SCHL, DÉPENSES (\$) 1999

	Cris	Inuits	Naskapis	Total
Subventions fédérales	8 742 100 \$	28 249 300 \$	629 300 \$	37 620 700 \$
Nombre de logements subventionnés	1 669	1 674	115	5 456

Développement des ressources humaines Canada

En réponse aux recommandations de la Commission royale sur les peuples autochtones et fort de l'expertise acquise depuis plusieurs années, Développement des ressources humaines Canada (DRHC) a élargi, en 1999, ses partenariats en matière de gestion des ressources humaines avec les groupes autochtones par l'entremise d'une nouvelle initiative quinquennale en vigueur d'avril 1999 à mars 2004, soit la Stratégie de développement des ressources humaines autochtones (SDRHA). Cette stratégie permet aux Autochtones d'exécuter une plus

vaste gamme de programmes répondant mieux à leurs besoins en matière de développement des ressources humaines et à DRHC de poursuivre son objectif de favoriser l'accroissement de l'autonomie des collectivités autochtones en soutenant leurs efforts de prise en charge des outils de développement dans le domaine de l'amélioration de l'employabilité de leur main-d'oeuvre et de son adaptation au marché du travail. Cette stratégie prévoit une plus grande imputabilité de la part des administrations autochtones.

L'entente de dévolution de DRHC avec l'Administration régionale Kativik, renouvelée jusqu'en mars 2004, s'inscrit dans la SDRHA et donne aux Inuits des responsabilités accrues en matière de gestion des fonds d'assurance-emploi en plus de la livraison des programmes et services d'emploi et de formation et les services d'assurance-emploi pour toutes les collectivités du Nunavik. En outre, l'ARK assure la livraison des services de premières lignes pour le programme de Prestations de la sécurité du revenu. L'ARK s'est aussi prévalu de fonds pour des activités à caractère pancanadien puisque ces fonds temporaires ne sont pas inclus dans son entente.

DRHC, AINC et l'Administration régionale crie participent, depuis avril 1999, à une table sectorielle de

négociation afin de parvenir une entente Cris-Canada sur le développement des ressources humaines qui comprendra les programmes réguliers actuels de DRHC ainsi que des programmes supplémentaires élaborés afin de rencontrer l'engagement du Canada découlant de la CBJNQ de cibler les opportunités d'emploi sur le territoire cri. Cette entente comprendra également des dispositions visant la structure administrative envisagée par la CBJNQ.

Les Naskapis, pour leur part, reçoivent les fonds de la SDRHA par l'entremise de l'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador à la suite de l'entente sur le marché du travail qui se terminera en mars 2004.

DRHC, DÉPENSES (\$) 1999-2000

	Cris	Inuits	Naskapis	Total
Programme relatif au marché du travail autonome	5 516 851 \$	6 211 833 \$	329 605 \$	12 058 289 \$
Initiative en matière de garde d'enfants chez les Inuits et les Premières nations	1 170 321	1 229 070	73 425	2 472 816
Initiatives Emploi-Jeunesse	60 000	243 370	17 164	320 534
Fond transitoire de création d'emploi	néant	néant	néant	néant
Autres activités de DRHC	néant	188 400	néant	188 400
Total	6 747 172 \$	7 872 673 \$	420 194 \$	15 040 039 \$

Santé Canada

Au cours de 1999-2000, la Direction générale des services médicaux de Santé Canada pour la région du Québec a versé 7 611 209 dollars pour la réalisation de divers programmes de santé dans les collectivités cries, inuites et naskapie.

Le Ministère a principalement financé des projets dans les domaines suivants : santé mentale, diabète, abus d'alcool, de drogues et de solvants. De plus, il a soutenu le programme « Grandir ensemble » qui est axé sur le

développement des enfants et a participé financièrement au programme de nutrition prénatale (incluant le développement) et au Programme d'aide préscolaire afin d'aider les collectivités à améliorer le mieux-être physique et mental des enfants et de leur famille.

Au chapitre des soins infirmiers, s'est ajoutée cette année le Programme de soins à domicile et en milieu communautaire des Premières nations et des Inuits, lequel couvre une vaste gamme de services.

Santé Canada encourage également les étudiants de ces collectivités à oeuvrer dans le secteur des soins de santé par l'entremise du programme Carrières pour Indiens et Inuits dans le domaine de la santé.

Aucune demande n'a été faite à l'égard de ce programme cette année. Par ailleurs, le Ministère couvre les frais des services de santé non assurés aux bénéficiaires habitant à l'extérieur de leur collectivité d'affiliation.

SANTÉ CANADA, DÉPENSES (\$) 1999-2000

	Cris	Inuits	Naskapis	Total
Programme national de lutte contre l'abus d'alcool et de drogues chez les Autochtones	670 324 \$	713 497 \$	48 410 \$	1 432 231 \$
Abus des solvants	148 488	127 958	8 249	284 695
Grandir ensemble	1 112 298	952 085	61 425	2 125 808
Nutrition prénatale	117 453	99 129	6 357	222 939
Développement prénatal	13 848	10 309	639	24 796
Programme d'aide préscolaire	783 416	néant	néant	783 416
Pour des collectivités en bonne santé	824 582	718 438	46 515	1 589 535
Soins à domicile et en milieu communautaire	238 457	305 560	11 629	555 646
Diabète	30 000	néant	néant	30 000
Carrières pour Indiens et Inuits dans le domaine de la santé	néant	néant	néant	néant
Services de santé non assurés	420 312	140 920	911	562 143
Total	4 359 178 \$	3 067 896 \$	184 135 \$	7 611 209 \$

Transports Canada

Transports Canada, par l'entremise de ses différents programmes, a investi 7 263 476 dollars dans les collectivités cries, inuites et naskapie, en 1999-2000.

Transports Canada a versé 951 000 dollars à l'Administration régionale Kativik pour la gestion de l'aéroport de Kuujjuaq et 2 915 500 dollars ont été versés pour la production de granulats et le rechargement en gravier de la piste secondaire.

En 1999-2000, les Cris d'Eastmain ont reçu 180 000 dollars, les Cris de Waskaganish, 175 000 dollars, et ceux de Wemindji, 169 800 dollars en vertu des contrats triennaux de fonctionnement et d'entretien de leur aéroport respectif. Des travaux de l'ordre de 109 600 ont été réalisés à la piste de l'aéroport de Wemindji.

Au titre du Programme d'aide aux immobilisations aéroportuaires, 341 660 dollars ont été versés pour un projet d'amélioration des installations aéroportuaires et l'achat d'équipement à Chisasibi.

Le 21 avril 1999, Transports Canada annonçait la signature d'une entente concernant la prise en charge de la gestion de l'aéroport de Schefferville par la Société aéroportuaire de Schefferville, un organisme sans but lucratif formé conjointement par la Nation Innu Matimekush-Lac-John (Schefferville) et la collectivité naskapie. Le transfert de la gestion de l'aéroport de Schefferville comprend un bail de location de l'aéroport jusqu'au 31 août 2001 pour la somme nominale d'un dollar ainsi qu'une entente de contribution annuelle qui permettra à la Société aéroportuaire de Schefferville d'éponger le déficit de l'aéroport. En 1999-2000, la Société a reçu 140 316 dollars pour la gestion de l'aéroport. Des travaux de réfection à la piste de l'aéroport, au coût de 2 188 300 dollars, ont été initiés en 1999-2000.

Au cours de 1999-2000, le Ministère a versé 1 million de dollars à la Société Makivik par l'entremise d'AINC en vertu de l'Entente sur les infrastructures maritimes du Nord québécois.

Les dépenses de Transports Canada au titre du programme d'inspection et de formation en sécurité maritime auprès des collectivités inuites ont été de 92 300 dollars.

TRANSPORT CANADA, DÉPENSES (\$) 1999-2000

	Cris	Inuits	Naskapis	Total
Gestion - aéroport	s/o	951 000 \$	140 316 \$	1 091 316 \$
Fonctionnement et entretien	524 800	s/o	s/o	524 800
Immobilisations aéroportuaires	109 600	2 915 500	2 188 300	5 213 400
Subvention	341 660	s/o	s/o	341 660
Formation	s/o	92 300	s/o	92 300
Programme des infrastructures maritimes	s/o	*	s/o	*
Total	976 060 \$	3 958 800 \$	2 328 616 \$	7 263 476 \$

* La somme de 1 million de dollars versée par l'entremise d'AINC est exclue du présent tableau.

Solliciteur général Canada

Durant l'année 1999-2000, la Direction générale de la police des Autochtones du ministère du Solliciteur général du Canada a assuré un suivi de la mise en oeuvre des trois ententes tripartites sur les services policiers intervenues avec le gouvernement du Québec et, respectivement, les Naskapis, l'Administration régionale crie et l'Administration régionale Kativik.

Avec les représentants des Cris et ceux du gouvernement du Québec, le Solliciteur général a continué de participer, en 1999-2000, à des discussions relatives à la mise en oeuvre du chapitre 19.1 de la CBJNQ (Unités cries de la Sûreté du Québec).

Avec le gouvernement du Québec et les Naskapis, le Solliciteur général a entamé des négociations sur le renouvellement de l'entente tripartite sur les services policiers. Ces négociations ont abouti à la signature d'une entente tripartite, en vigueur du 1^{er} avril 2000 au 31 mars 2001.

Le Service correctionnel du Canada (SCC) a poursuivi sa stratégie de développement et de prestation de programmes adaptés à la culture et à la réalité des Autochtones. SCC a notamment maintenu ses services d'agents de liaison autochtone dans chaque établissement par l'entremise des Services parajudiciaires autochtones du Québec qui est chargé d'assister et de conseiller les détenus autochtones dans les pénitenciers fédéraux afin de favoriser leur réinsertion sociale sécuritaire.

De plus, SCC a financé différents programmes correctionnels adaptés aux besoins des délinquants autochtones en particulier dans les domaines de la toxicomanie, de la violence familiale et de la délinquance sexuelle.

Enfin, SCC a assuré le financement de l'hébergement, de la surveillance et du traitement en maison de transition lors de la libération conditionnelle.

SOLLICITEUR GÉNÉRAL CANADA, DÉPENSES (\$) 1999-2000

	Cris	Inuits	Naskapis	Total
Direction générale de la police des Autochtones Ententes tripartites	2 979 124 \$	3 304 086 \$	182 000 \$	6 465 210 \$
Service correctionnel				
Services parajudiciaires autochtones du Québec	22 736	16 419	néant	39 155
Programmes correctionnels adaptés*	23 684	17 095	néant	40 779
Services relatifs à la libération conditionnelle	52 000	78 000	néant	130 000
	98 420	111 514	néant	209 934
Total	3 077 544 \$	3 415 600 \$	182 000 \$	\$ 675 144 \$

* Ces montants n'incluent pas les frais directs liés à l'incarcération.

Défense nationale

Le Secteur du Québec de la Force terrestre (SQFT) est responsable de deux activités : le programme des Rangers canadiens et celui des Rangers juniors canadiens. Au cours de 1999-2000, le ministère de la Défense nationale a consacré 2 021 000 dollars pour ces deux programmes.

L'implication des Rangers canadiens est particulièrement importante pour les Forces canadiennes lors de missions de recherche et sauvetage et lors d'exercices de survie hivernale dans le Grand-Nord québécois. En novembre 1999, les chefs de Patrouilles de Rangers du Nord québécois et leurs adjoints ont participé au premier séminaire de formation provincial des Rangers canadiens qui a eu lieu à Saint-Jean-sur-Richelieu. Sous le thème « Réunion des Chefs », cette rencontre a permis aux Rangers de partout au Québec d'échanger sur leurs expériences en plus de mettre à jour la formation de base nécessaire à leur travail avec les membres des Forces canadiennes.

Le programme des Rangers juniors canadiens est aussi un programme d'activités gratuit pour les jeunes de 12 à 18 ans, qui met l'accent à la fois sur la culture et les disciplines autochtones traditionnelles et sur les habitudes de vie modernes.

Il regroupe plus de 350 jeunes filles et garçons sur le territoire du CBJNQ et de la CNEQ. Le Ministère de la Défense nationale est également cosignataire d'une entente (1998) avec le ministère de l'Environnement du Canada, le gouvernement du Québec et l'Administration régionale Kativik portant sur la restauration de 42 sites situés sur la ligne « Mid-Canada », soit de part et d'autre du 55^e parallèle nord.

Patrimoine canadien

La Direction de la participation des citoyens de Patrimoine canadien appuie un large éventail d'activités dans le Nord du Québec, notamment des réseaux de communication autochtones, des centres d'amitié, la sauvegarde des langues et des cultures autochtones, le soutien aux organismes et initiatives pour améliorer la situation des femmes autochtones. Au cours de 1999-2000, Patrimoine canadien a versé une aide financière de 1 834 424 dollars aux collectivités autochtones du Nord comme suit :

PATRIMOINE CANADIEN, DÉPENSES (\$) 1999-2000

Programme d'accès des Autochtones du Nord à la radio télédiffusion	
Société crie de communication de la Baie James	292 200 \$
Taqramiut Nipingat Incorporated (TNI)	907 317
Programme d'aide aux organisations autochtones représentatives	
Société Makivik	201 645
Programme des centres d'amitié autochtones	
Centre d'amitié autochtone de Senneterre inc.*	114 158
Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or inc.*	171 237
Centre d'amitié autochtone de Chibougamau inc.	142 697
Programme de promotion des femmes autochtones	
« Cree Women's Council »	5 170
Total	1 834 424 \$

* Les services offerts par ces centres d'amitié autochtones ne sont pas réservés uniquement aux bénéficiaires des conventions.

Ressources naturelles Canada

Le ministère des Ressources naturelles du Canada (RNCAN) est actif sur le territoire de la CBJNQ et de la CNEQ par l'entremise du Service canadien des forêts et du secteur Géomatique Canada.

Service canadien des forêts

En 1999-2000, le Service canadien des forêts a poursuivi la mise en oeuvre du Programme forestier des Premières nations (PFPN) qui est financé conjointement par AINC et le ministère des Ressources naturelles du Canada. Ce programme vise à augmenter les capacités de développement des collectivités autochtones en foresterie. Il offre, en plus du volet d'aménagement forestier, des volets axés sur le développement économique de la foresterie autochtone, soit le développement de l'entreprise autochtone, la coopération entre les collectivités et le développement de partenariats avec l'industrie forestière.

En 1999-2000, les collectivités crie de Waswanipi et de Mistissini ont réalisé des projets et des activités s'inscrivant dans les objectifs du PFPN.

La Corporation Mishtuk de Waswanipi a reçu 64 000 dollars pour effectuer des travaux de coupe en mosaïque avec protection de la régénération et des sols, de préparation de terrain et de reboisement sur une superficie de 600 hectares et pour un total de 450 000 plants reboisés. Également, des travaux de construction et de rénovation de chemins ont été réalisés sur 60 kilomètres. En plus des contributions du PFPN, la collectivité de Waswanipi a reçu 531 500 dollars du Programme de Forêts Modèles du Canada pour la mise en oeuvre de la Forêt modèle crie de Waswanipi.

La Corporation Eenatuk Forestry de Mistissini, grâce à une contribution de 59 600 dollars du PFPN, a réalisé des travaux de coupe en mosaïque, de dégagement de plantation, de préparation de terrain et d'éclaircie pré-commerciale sur une superficie totale de 590 hectares. De plus, un total de 350 000 plants ont été reboisés et cinq kilomètres de chemins forestiers ont été construits.

SERVICE CANADIEN DES FORÊTS (\$) 1999-2000

	Cris	Inuits	Naskapis	Total
Programme forestier des Premières nations	123 600 \$	s/o	néant	123 600 \$
Réseau des forêts modèles du Canada	531 500	s/o	néant	531 500
Total	655 100 \$	s/o	néant	655 100 \$

Géomatique Canada

En 1999-2000, le Bureau de services à la clientèle du Québec (le représentant local du Centre des opérations régionales de l'Est de la Division des levés officiels de Géomatique Canada) a préparé sept plans parcellaires pour l'enregistrement des intérêts fonciers sur les terres crie. Il a fait la gestion des contrats pour la prise de photographies aériennes et le contrôle cartographique pour les collectivités de Nemiscau, de Mistissini, d'Oujé-Bougoumou et de Waswanipi.

De plus, le Bureau a entrepris de faire produire des feuillets cartographiques pour la représentation des intérêts pour les collectivités de Nemiscau, de Mistissini, d'Oujé-Bougoumou et de Waswanipi.

A l'occasion d'un séminaire tenu à Montréal les 17 et 18 novembre 1999, le Bureau de services à la clientèle du Québec a fait un exposé sur les principes de base concernant la désignation et la représentation graphique pour l'enregistrement des intérêts fonciers sur les territoires visés par les conventions.

Développement économique Canada

L'Agence de développement économique du Canada (DÉC) met en oeuvre des programmes afin de promouvoir le démarrage et le développement des petites et moyennes entreprises (PME) dans le Nord québécois.

En 1999-2000, DÉC a poursuivi ses priorités stratégiques définies en 1998-1999, soit le développement technologique visant à renforcer le développement des PME, le développement des marchés, le développement de l'entrepreneuriat et du climat des affaires, le développement économique local et la capacité d'adaptation des régions. Ces priorités visent, d'une part, à permettre à toutes les régions du Québec de réaliser leur potentiel et, d'autre part, à aider plus spécifiquement certaines clientèles cibles, notamment les jeunes, les Autochtones et les populations rurales à s'inscrire dans une dynamique entrepreneuriale.

Le programme IDÉE-PME offre des services et finance des activités dans les champs d'intervention suivants: innovation, recherche et développement, design; développement des marchés et exportation; entrepreneuriat et développement du climat des affaires. Au titre de ce programme, DÉC a alloué des fonds aux collectivités criées et inuites, en 1999-2000, pour des projets portant principalement sur le développement du potentiel touristique et de l'entrepreneuriat ainsi que l'appui au milieu dans l'attribution de ses priorités en matière de développement socioéconomique.

Développement économique Canada favorise également la croissance économique des régions par l'entremise du programme des Initiatives régionales stratégiques (IRS). Le programme consiste à élaborer des stratégies et des plans d'action pour favoriser l'écllosion d'un environnement socioéconomique propice au renforcement des atouts et des avantages compétitifs des régions du Québec.

Dans le Nord québécois, les enjeux du programme comprennent notamment le développement des infrastructures de communication, des technologies de l'information et du tourisme ainsi que le soutien à la capacité d'adaptation. Au titre du programme IRS, les collectivités inuites ont reçu une somme de 124 700 dollars afin d'appuyer le développement de leur capacité technologique.

Au titre du programme Développement des collectivités, la Société d'aide au développement des collectivités (SADC) met à la disposition des collectivités criées un fonds d'investissement de plus de 1 million de dollars et ce, afin de soutenir les projets structurants mis de l'avant par les entrepreneurs. En 1999-2000, la SADC a reçu 265 000 dollars pour ses opérations.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE CANADA, DÉPENSES (\$), 1999-2000

	Criés	Inuits	Naskapis	Total
IDÉE-PME	82 599 \$	83 000 \$	néant	165 599 \$
Initiatives régionales stratégiques	néant	124 700	néant	124 700
Développement des collectivités	265 000	néant	néant	265 000
Total	347 599 \$	207 700 \$	néant	555 299 \$

Justice Canada

Le ministère de la Justice, par l'entremise de la Sous-direction Justice applicable aux Autochtones, et de concert avec les collectivités autochtones et les provinces, établit des programmes communautaires à long terme qui ont pour objet de faciliter le transfert des responsabilités en matière d'administration de la justice aux peuples autochtones et d'encourager ainsi la réduction des taux de criminalité et d'incarcération.

En 1999-2000, des discussions avec les Cris, les Inuits et les Naskapis ont mené à l'élaboration et à la mise en œuvre de deux programmes judiciaires communautaires, financés conjointement par la Stratégie sur la justice applicable aux Autochtones et le gouvernement du Québec : le comité naskapi de justice réparatrice (Naskapi Justice Healing Committee) et l'Initiative en matière de justice de l'Administration régionale crie. Des discussions tenues au cours de 1999-2000 ont également ouvert la voie à un nouveau programme qui doit débiter en 2000-2001 avec la Société Makivik, soit un programme de justice qui pourra desservir jusqu'à

six collectivités. Ce programme comprendra deux volets, le Programme de la justice pour la paix et le second, les Comités des justice communautaire.

Au cours de 1999-2000, la Sous-direction a alloué des fonds pour la tenue de consultations communautaires sur le rapport « Justice pour les Cris » dans les collectivités crie. En plus d'un programme de justice communautaire s'inscrivant dans la Stratégie sur la justice applicable aux Autochtones, la Sous-direction, par le biais du Réseau de la justice autochtone, encourage l'échange d'idées et d'information entre les représentants de la justice régulière et les membres des collectivités autochtones, et fournit des outils de formation aux personnes impliquées dans les programmes communautaires.

Justice Canada a en outre versé 107 785 dollars pour les collectivités crie, 86 341 dollars pour les collectivités inuites et 20 534 dollars pour la collectivité naskapie au titre du Programme d'assistance parajudiciaire aux Autochtones.

JUSTICE CANADA, DÉPENSES (\$), 1999-2000

Stratégie sur la justice applicable aux Autochtones	274 605 \$
Consultation sur la Justice pour les Cris	40 000
Programme d'assistance parajudiciaire aux Autochtones	214 660
Total	529 265 \$

Industrie Canada

Industrie Canada, par l'entremise d'Entreprise autochtone Canada, a consacré 520 537 dollars au cours de 1999-2000 pour financer 25 projets incluant l'établissement et l'expansion d'entreprises

autochtones, l'élaboration de divers plans d'affaires et plans de marketing, la recherche et le développement dans le domaine de la commercialisation de la technologie.

INDUSTRIE CANADA, DÉPENSES (\$) 1999-2000

	Cris	Inuits	Naskapis	Total
Entreprise autochtone Canada	504 037 \$	néant	16 500 \$	520 537 \$
Total				520 537 \$

Environnement Canada et l'Agence canadienne d'évaluation environnementale

Environnement Canada et l'Agence canadienne d'évaluation environnementale (ACÉE) participent conjointement avec AINC et Pêches et des Océans à la mise en oeuvre des régimes de protection de l'environnement et du milieu social prévus aux chapitres 22 et 23 de la CBJNQ, et du régime de chasse, de pêche et de piégeage prévu au chapitre 24.

Environnement Canada

En 1999-2000, Environnement Canada a maintenu sa participation à la mise en oeuvre des régimes de protection de l'environnement et du milieu social ainsi qu'au régime de chasse, de pêche et piégeage, par ses représentants au sein de la délégation fédérale du Comité consultatif sur l'environnement de la Baie James, du Comité consultatif de l'environnement Kativik et du Comité conjoint-chasse, pêche et piégeage. Pour 1999-2000, les dépenses d'Environnement Canada liées à la mise en oeuvre de la CBJNQ s'élèvent à 40 000 dollars.

Au titre de l'Initiative des écosystèmes nordiques, Environnement Canada a mené une tournée d'information et de consultation auprès des principaux intervenants gouvernementaux, des organisations autochtones et des comités créés en vertu de la CBJNQ. Un montant de 60 000 dollars provenant de l'enveloppe de l'Initiative des écosystèmes nordiques a été affecté à cette consultation en 1999-2000. Un rapport de consultation faisant état de la démarche et résumant les commentaires a été réalisé.

En 1999-2000, le Service canadien de la faune d'Environnement Canada a poursuivi ses efforts à l'égard de la conservation des populations d'oiseaux migrateurs qui fréquentent le territoire visé par les conventions. Une étude sur la dispersion du Garrot d'Islande a été initiée et a donné des résultats fort intéressants pour la gestion future de cette espèce de canard.

Des inventaires de Canards noirs et de Bernaches du Canada ont été effectués dans le contexte d'une collaboration Canada-États-Unis inscrite à la programmation du Plan nord-américain de gestion de la sauvagine. Comme par les années passées, l'étude sur la reproduction ainsi que les travaux de baguage des bernaches nordiques ont été complétés afin de poursuivre l'évaluation de la situation de l'espèce et des facteurs influençant la reproduction chez ce groupe d'oiseaux.

Le Service canadien de la faune a continué de soutenir financièrement la participation des Autochtones à la réunion d'hiver du Comité technique du Conseil de la Voie de migration de l'Atlantique, leur permettant d'amener le point de vue des Autochtones à la principale table de discussion sur les questions relatives à la chasse et la conservation des oiseaux migrateurs.

En juin 1999, le Service canadien de la faune a fait une présentation du projet de loi sur les espèces en péril au Comité conjoint-chasse, pêche et piégeage dans le cadre du processus de consultation. Il a aussi tenu le Comité informé des développements reliés au projet de loi.

Pour 1999-2000, les dépenses du Service canadien de la faune sur le territoire visé par les conventions ont représenté quelque 75 000 dollars.

En outre, à titre de cosignataire d'une entente avec le ministère de la Défense nationale, l'ARK et le gouvernement du Québec visant la caractérisation, la restauration, le démantèlement ainsi que la rénovation de 42 sites de la ligne « Mid-Canada », sur le territoire du Québec, au 55^e parallèle, Environnement Canada a fourni, en 1999-2000, une expertise scientifique se chiffrant à 60 000 dollars.

En tant que conseiller auprès de Transports Canada, Environnement Canada a réalisé la première phase d'un projet de réhabilitation d'un site contaminé situé au 61^e parallèle. En 1999-2000, on a évalué la nature et l'étendue de la contamination à Cape Hopes Avance et la description du projet de restauration a été complétée en collaboration avec l'ARK, la Corporation foncière de Quaqaq et la Société Makivik. En plus d'assainir l'environnement, ce projet vise à transmettre des connaissances en la matière aux collectivités autochtones. Environnement Canada a versé 70 000 dollars pour ce projet.

Avec l'appui de l'ARK, de la Corporation municipale de Kuujjuarapik et du ministère de l'Environnement du Québec, Environnement Canada a procédé à la recherche d'une avenue pour utiliser quelque 2000 barils de liants bitumineux orphelins entreposés depuis une cinquantaine d'années en bordure du village de Kuujjuarapik. Des essais ont été effectués pour valoriser ce bitume qui présente, dans les conditions actuelles, un risque environnemental potentiel.

De plus, grâce à une contribution financière de 37 000 dollars provenant du Programme des contaminants du Nord, une campagne de mesure du transport et de la déposition du mercure à Kuujjuarapik a pu être réalisée.

Au titre du Programme de l'environnement atmosphérique, Environnement Canada exploite un réseau de 18 stations météorologiques sur le territoire visé par les conventions, dont trois stations d'aérologie et un réseau de trois stations de foudre situés respectivement à La Grande IV, à Wemindji et à Kuujjuarapik. Le Ministère fournit également une variété de services météorologiques tels que des prévisions météorologiques, des avertissements, des veilles météorologiques, des prévisions maritimes ainsi que des prévisions aéronautiques pour le bénéfice des résidents du Nord et des visiteurs.

L'Agence canadienne d'évaluation environnementale

Au titre des chapitres 22 et 23, l'Agence canadienne d'évaluation environnementale appuie l'Administrateur fédéral et fournit des conseils et un soutien administratif aux divers comités établis en vertu de la CBJNQ. Pour 1999-2000, les dépenses de l'ACÉE ont totalisé 152 429 dollars. Cette somme comprend la contribution fédérale de 101 000 dollars pour le maintien et le financement conjoint, avec le gouvernement du Québec, des secrétariats du Comité consultatif sur l'environnement de la Baie James et du Comité consultatif de l'environnement Kativik. Sont aussi incluses dans ces contributions, les dépenses de fonctionnement du Comité d'évaluation (COMEV) et les coûts liés aux activités des comités fédéraux d'examen (COFEX-Nord et COFEX-Sud).

En 1999-2000, l'ACÉE, bureau du Québec, a assuré le secrétariat exécutif de ces deux comités d'examen. Elle a contribué à mettre en œuvre un projet pilote visant à évaluer un processus de coordination efficace pour l'évaluation environnementale de projets exigeant l'application de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale* (LCÉE) et de la CBJNQ. De plus, l'ACÉE a consulté les deux comités consultatifs dans le cadre de l'examen quinquennal de la LCÉE.

L'ACÉE a continué à contribuer à l'évaluation environnementale du projet de route d'accès à Waskaganish par l'entremise du COFEX-Sud et à celui des infrastructures maritimes à Kangiqsualujjuaq par l'entremise du COFEX-Nord. De plus, elle a contribué à l'évaluation d'un autre projet d'infrastructures maritimes à Quaqtaq par l'entremise du COFEX-Nord. Tout au long de l'évaluation environnementale de ces trois projets, l'ACÉE a fourni son support afin de faciliter et de synchroniser le plus possible les diverses étapes des processus d'évaluation environnementale avec la CBJNQ et la LCÉE. En ce qui concerne la route d'accès de Waskaganish, l'ACÉE a développé et appliqué, avec le promoteur, la collectivité et les intervenants en évaluation environnementale aux fins de la CBJNQ et de la LCÉE, une approche de consultation publique innovatrice, dynamique et efficace qui s'est avérée un succès.

ENVIRONNEMENT CANADA ET L'AGENCE CANADIENNE D'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE, DÉPENSES (\$) 1999-2000

Environnement Canada	
Dépenses des comités	40 000 \$
Initiative des écosystèmes nordiques	60 000
Service canadien de la faune	75 000
Entente « Mid-Canada Ligne »	60 000
Projet Cape Hopes Avance	70 000
Programme des contaminants du Nord	37 000
	342 000
Agence canadienne d'évaluation environnementale	152 429 \$
Total	494 429 \$

Pêches et Océans Canada

Pêches et Océans Canada administre plusieurs programmes de développement et de recherche dans le Nord du Québec par l'intermédiaire de sa région Laurentienne.

Par le biais de la Direction des sciences de la région Laurentienne, le Ministère participe conjointement avec AINC, Environnement Canada et l'Agence canadienne d'évaluation environnementale à la mise en œuvre des régimes de protection de l'environnement et du milieu social prévus aux chapitres 22 et 23 de la CBJNQ; par le biais de la Direction de la gestion des pêches, il participe au régime de chasse, de pêche et de piégeage prévu au chapitre 24.

Le MPO a versé, par l'intermédiaire d'AINC, 1 million de dollars à la Société Makivik en vertu de l'Entente sur les infrastructures maritimes du Nord québécois.

Secteur de la Côte-Nord et du Nord Québécois – Gestion des pêches

En 1999-2000, le Ministère a poursuivi la mise en œuvre de la Stratégie Relative Aux Pêches Autochtones (SAPA) ainsi que l'application du plan quinquennal (1996-2000) de gestion du béluga du Nord québécois. Comme par le passé, les activités ont été réalisées de façon conjointe entre les 14 corporations municipales du Nunavik, l'Association des chasseurs, des pêcheurs et des trappeurs du Nunavik, la Société Makivik, l'Administration régionale Kativik et le MPO.

En vertu d'une entente avec l'Administration régionale Kativik, le Ministère a alloué des fonds pour coordonner le travail et les patrouilles d'observation de six gardes-pêche autochtones et assurer un lien de travail avec un agent multidisciplinaire à l'emploi du MPO, à Inukjuak.

On a assuré l'embauche, sur une base saisonnière, d'agents communautaires dans chacune des 14 collectivités au Nunavik. Leurs tâches ont consisté, entre autres, à effectuer le suivi statistique de la chasse du béluga et du morse, la cueillette d'échantillons de béluga et la transmission des données de récoltes hebdomadaires.

Par ailleurs, des fonds ont été octroyés à l'égard de l'entente de contribution entre le MPO et la Société Makivik garantissant l'expertise, l'outillage et les équipements nécessaires pour l'analyse des échantillons récoltés.

La Direction de la gestion des pêches a effectué une tournée de toutes les collectivités du territoire afin d'échanger avec ses partenaires inuits, à l'occasion des patrouilles aériennes qu'elle a effectuées, comme à chaque année, au Nunavik. De plus, le Ministère a mis en opération deux bateaux de patrouille pour surveiller les activités de chasse dans le Nord québécois.

Durant l'année 1999-2000, le Ministère n'a pas eu d'activités spécifiques sur le territoire de la CBJNQ mais il maintient des contacts avec les Cris et les Naskapis par l'entremise du Comité conjoint – chasse, pêche et piégeage.

Direction des sciences

L'Institut Maurice-Lamontagne a mené plusieurs travaux de recherche dans le Nord québécois, incluant un nombre important de missions océanographiques. Cependant, les réductions budgétaires ont mis en attente la plupart des initiatives. Parmi le nombre critique de projets de recherche qui ont été maintenus, dont quelques-uns en collaboration avec la région Centrale et Arctique, des organisations inuites et des universités, mentionnons les suivants :

- Développement de l'approche de précaution pour les bélugas;
- Échantillonnage des bélugas de la Baie d'Hudson;
- Maladies des mammifères marins;
- Étude des processus physiques et biologiques de la polynie North Water;
- Prédiction des changements climatiques à l'aide de modèles numériques.

Direction des océans

La Direction des océans a repris ses activités dans le Nord québécois, au cours de 1999-2000, après une interruption momentanée lors de l'intégration de la Division de la gestion de l'habitat et des Sciences de l'environnement marin à la nouvelle direction régionale créée à la suite de l'adoption de la *Loi sur les Océans*.

Un premier projet a été mené par la section des Contaminants et Écotoxicologie, en collaboration avec Environnement Canada. Ce projet avait pour objectif de déterminer les niveaux de BPC dans la ressource aquatique, importante pour les collectivités inuites des côtes du Labrador et du Nunavik.

PÊCHES ET OCÉANS CANADA, RÉGION LAURENTIENNE, DÉPENSES (\$) 1999-2000

	Cris	Inuits	Naskapis	Total
Programme des infrastructures maritimes du Nord québécois	s/o	*	s/o	*
Direction de la gestion des pêches	néant	124 700	néant	124 700
Entente avec la Société Makivik	s/o	144 000 \$	s/o	144 000 \$
Entente avec l'ARK	s/o	270 000	s/o	270 000
Total	s/o	414 000 \$	s/o	414 000 \$

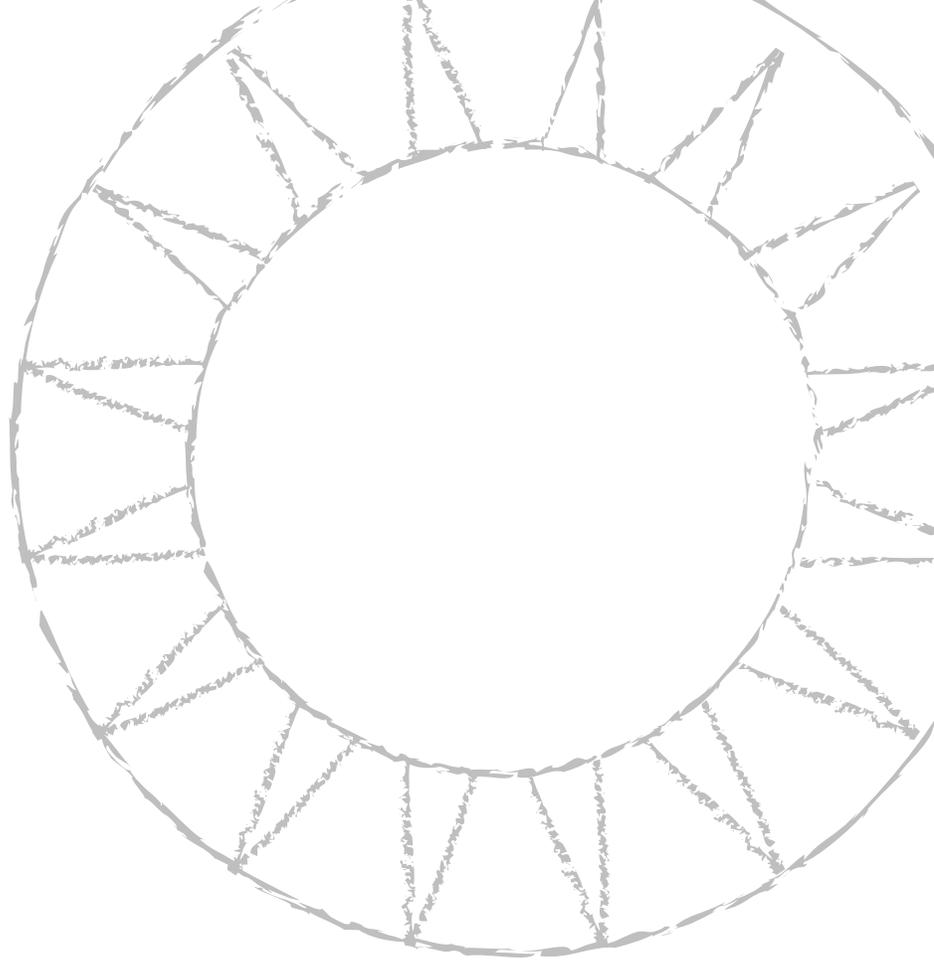
* La somme de 1 million de dollars versée par l'entremise d'AINC est exclue du présent tableau.

Agence canadienne d'inspection des aliments

En 1999-2000, comme par les années passées, l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) a assuré l'inspection des viandes lors de l'abattage commercial de caribous dans le Nord québécois. Une équipe composée de deux inspecteurs et d'un vétérinaire s'est rendue au Lac Mollet, à l'est de Kuujuarapik, pour superviser l'abattage de caribous dans des installations temporaires opérées par la compagnie Nunavik Arctic Foods. Cette mission avait pour but d'inspecter la viande et de la certifier à des fins de commerce interprovincial et international. La saison de chasse, qui a dû s'étendre

sur six semaines, n'a pas été aussi productive que celle des années précédentes. Moins de trois mille caribous ont été abattus, leur route migratoire s'étant éloignée des installations de production. L'ACIA avait également conclu une entente de service avec la Nation Naskapi de Kawawachikamach pour assurer l'inspection de caribous. Cette activité a cependant été annulée à la demande des Naskapis, car la route migratoire empruntée par les caribous ne permettait pas une exploitation rentable.

**LISTE DES
COLLECTIVITÉS
CRIES, INUITES
ET NASKAPIE
AU QUÉBEC**



Cries : Chisasibi
Eastmain
Mistissini
Nemiscau
Oujé-Bougoumou
Waskaganish
Waswanipi
Wemindji
Whapmagoostui

Inuites : Akulivik
Aupaluk
Inukjuak
Ivujivik
Kangiqsualujjuaq
Kangiqsujuaq
Kangirsuk
Kuujjuaq
Kuujjuarapik
Puvirnituq
Quaqtaq
Salluit
Tasiujaq
Umiujaq

Naskapie : Kawawachikamach

